

29 août 2016 – n° 06

160068

CESSION D'UN ENSEMBLE DE PARCELLES COMMUNALES – LIEUDIT « CHAMPE »

Il est proposé de céder un ensemble de parcelles appartenant à la ville et n'offrant que peu de possibilités d'aménagement car ne constituant pas une unité foncière.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 2241-1 relatif à la gestion des biens communaux,

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques relatif à la gestion des biens relevant du domaine privé des Collectivités Territoriales,

Vu le courrier du Directeur des Services de France Domaine en date du 23 juin 2016 concernant les biens cadastrés section DA N°35 - N°36 – N°40 - N°41 - N° 42 – N°45 - N°46 - N°51 et N°53 pour une surface totale de 02ha 17a 93ca, sis lieu-dit « Champé ».

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- AUTORISE la vente à l'amiable des parcelles suivantes :

Section	Numéro	Adresse - Lieudit	Contenance
DA	35	Lieudit « Pré Herments »	23a 42
DA	36	Lieudit « Pré Herments »	20a 69
DA	40	Lieudit « Grandes Ruches »	18a 32
DA	41	Lieudit « Grandes Ruches »	30a 30
DA	42	Lieudit « Grandes Ruches »	27a 41
DA	45	Lieudit « Grandes Ruches »	97 ca
DA	46	Lieudit « Haie Grands Prés »	62a 71
DA	51	Lieudit « Haie Grands Prés »	12a 70
DA	53	Lieudit « Haie Grands Prés »	21a 41
TOTAL			2ha 17a 93ca

au prix de 21 793 € net vendeur – frais d'acte à la charge de l'acquéreur.

- AUTORISE le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire notamment l'acte de vente authentique en la forme authentique notariée dont les frais seront à la charge de l'acquéreur.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 29 août 2016

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 30

Procurations 4

Absente excusée 1

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE (*procuration à Claude KIENER du point n° 15 au n° 18*), Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle De BECKER (*procuration à Marc FRISON-ROCHE du point n° 1 au n° 4*), Christine FELDEN, Johann RUH, Mustafa GUGLU, Christopher ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI (*procuration à Jean-Louis BOURDON du point n° 11 au n° 30*), Fabien NIEZGODA.

Excusés et ont donné procuration :

Ousseynou SEYE	à Nicolas BLOSSE
Issam BENOuada	à David VALENCE
Sabriya CHINOUNE	à Mustafa GUGLU
Pierre JEANNEL	à Françoise LEGRAND

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

M. Christopher ZIEGLER est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.